

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 1999/253/CE de la Commission du 12 avril 1999 relative à certaines mesures de protection à l'égard de certains produits de la pêche originaires ou en provenance du Kenya et de Tanzanie

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 98 du 13 avril 1999)

Dans le sommaire, après le titre, et à la page 15, sous le titre:

au lieu de: «[notifiée sous le numéro C(1999) 497]»,

lire: «[notifiée sous le numéro C(1999) 913]».
